

Irrigation : Examen de la mise en œuvre des programmes d'extension des terres irriguées

Dossier de la rédaction de H2o
February 2015

La commission spéciale chargée de la supervision de l'opération d'extension des terres agricoles irriguées à deux millions d'hectares à l'horizon 2019-2020 a présenté à Alger un exposé sur les modalités de mise en œuvre de ce plan d'investissement.

Représentant les secteurs des ressources en eau et de l'agriculture, la commission proposera, après le parachèvement de l'étude du projet, trois scénarios de mise en œuvre des projets d'investissement prévus et qui seront soumis au gouvernement pour examen et approbation. Les trois scénarios proposent de lancer l'ensemble du projet en une année d'achèvement ou le répartir sur plusieurs étapes à raison d'une année ou deux pour chaque étape.

Le projet visant à porter les surfaces irriguées de un million d'hectares à deux millions d'hectares à travers le territoire national s'inscrit dans le cadre du plan d'action du gouvernement adopté par le parlement et débattu lors du dernier conseil du gouvernement restreint présidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Le ministre des Ressources en eau avait proposé dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019 la réalisation de 26 barrages, 4 grands transferts, 220 retenues collinaires, 60 stations d'épuration et l'équipement de 230 000 hectares de système d'irrigation moderne. Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a indiqué lors d'une conférence de presse à l'issue de la réunion de la commission en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelwahab Nouri, que ses services accompagneront ce programme national d'investissement en vue de la réalisation de barrages et de grands transferts pour l'exploitation des eaux souterraines et de surface. À ces projets s'ajoute l'aménagement et l'équipement des stations inscrites dans le cadre des grands transferts à l'instar du projet de Béni Haroun qui peut irriguer 40 000 hectares, celui des Hauts plateaux (Séti) qui couvrira 36 000 hectares et celui de la région ouest du pays avec 6 000 hectares, ainsi que d'autres projets réalisés ou qui seront réalisés dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019.

Le ministre a, en outre, souligné l'importance de mobiliser tous les moyens afin de concrétiser le projet et contribuer à la réalisation de la sécurité alimentaire du pays. Selon le plan d'action arrêté, près de 80 % des surfaces irriguées concernent les régions des Hauts plateaux (43 %) et du sud (35 %) alors que 22 % concernent les régions du nord du pays.

Algerie Presse Service (Alger) - AllAfrica 01-02-2015